



# M U N I C I P A L I T É   D ' U P T O N

## AVIS PUBLIC

### PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-264

#### **AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

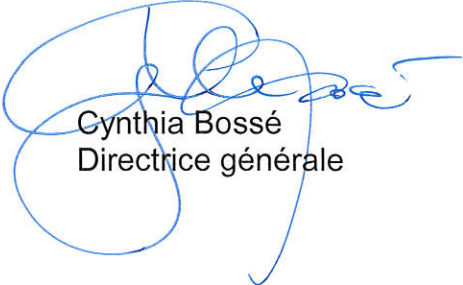
Le Conseil municipal a adopté à la séance du 6 octobre 2015, le «Règlement numéro 2015-264 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90 afin d'agrandir la zone à dominance industrielle numéro 403 à même des terrains situés dans la zone à dominance résidentielle numéro 101».

Ce règlement modifie le règlement de zonage afin d'agrandir la zone à dominance industrielle numéro 403 à même des terrains situés dans la zone à dominance résidentielle numéro 101.

Le 27 novembre 2015, la M.R.C. d'Acton a délivré à la Municipalité d'Upton, un certificat à l'effet que le règlement ci-haut mentionné est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

**Donné à Upton, ce 3e jour du mois de décembre de l'an 2015.**



Cynthia Bossé  
Directrice générale